



COMMUNIQUE DE PRESSE

A. de Romanet sacrifie la Caisse des dépôts sur l'autel du FSI

"Naturellement, il faut bien loger les équipes du FSI. J'ai inspecté ce qu'il y avait en-dessous des ponts, devant mon bureau. C'était manifestement inconfortable. J'ai donc fait le choix de demander au FSI de s'installer au 56 rue de Lille".

C'est en ces termes particulièrement choquants que le principal bailleur et financeur du logement social en France s'est exprimé devant ses cadres le 22 septembre 2009, dans les salons de la pyramide du Louvre.

Choquants, parce que des millions de personnes vivent aujourd'hui des situations précaires qui les obligent, au mieux à se loger dans des foyers d'urgence, au pire à vivre dans la rue. Et l'hiver arrive.

Choquants, parce que le Directeur Général de la Caisse des Dépôts a fait le choix de privilégier le Fonds Stratégique d'Investissement, en y apportant 10 milliards d'euros, plutôt que d'engager ses fonds propres à financer le manque crucial de logements en France, comme l'avait fait son illustre prédécesseur en réponse à l'appel de l'abbé Pierre en 1954.

"Je revendique ce choix motivé par une seule raison : en période de crise, nous ne pouvons pas nous permettre le moindre dysfonctionnement dans notre communication. Si la Direction financière, les services juridiques et tous les services centraux ne sont pas en mesure, en permanence, d'interagir avec le FSI, pour répondre, parfois en 48 heures, parfois le samedi et le dimanche, aux situations de crise que nous pourrions connaître, autant mettre la clé sous la porte".

C'est vrai que la communication est bien plus importante, en période de crise, que le logement des sans abris ou le soutien aux populations les plus démunies. Le Président Sarkozy en donne la preuve chaque jour...et Augustin de Romanet semble emprunter la même voie !

Toujours est-il qu'en termes d'efficience de la communication, les personnels ont eu la surprise d'apprendre, en consultant le site intranet de la CDC le 12 octobre 2009, la signature d'une option d'achat d'un immeuble à Austerlitz 4 jours plus tôt, pour accueillir les personnels délogés notamment par le Fonds Stratégique d'Investissement, alors même que les instances représentatives du personnel n'ont pas été informées, et encore moins consultées.

S'il suffit d'affecter le FSI dans les locaux du siège de la CDC pour éviter à celle-ci de mettre la clé sous la porte, nous soutenons à 100% cette solution ! Mais il n'en est rien, sauf à considérer que les dix milliards d'euros apportés par la CDC risqueraient de s'évanouir dans la nature ou la poche de directeurs d'investissement, si le directeur général ne veillait à conserver les équipes du FSI sur place !

La Caisse des Dépôts existait bien avant le Fonds Sarkozy : nous espérons qu'elle existera encore après, bien que l'on puisse s'interroger sur la volonté de son directeur général de défendre l'institution publique bientôt bicentenaire : la participation de la CDC à 51 % dans le FSI ne suffirait donc pas à contrôler une filiale dont le Directeur Général de la Caisse des Dépôts préside le conseil d'administration ?

Il faudrait en plus que celle-ci soit logée dans les locaux du siège de la CDC ? Le téléphone, les réseaux internet, l'équipement numérique de la CDC, cela ne suffit donc pas à nouer des liens de communication étroits ?

Le Directeur Général de la CDC obligera-t-il en plus ses personnels à travailler les samedis et dimanches, "***pour répondre, parfois en 48 heures***", "***aux situations de crise***" ? Une renégociation des accords sur l'ARTT est-elle prévue, ou faut-il attendre l'autorisation de Gilles Michel, directeur général du FSI, pour s'engager dans cette voie ?

En tout cas, la présence du FSI au siège de la CDC, si elle rassure M. De Romanet, n'empêche pas de piétiner le droit du travail en empêchant les représentants des salariés d'accéder aux locaux sécurisés de cette filiale intramuros, installée manu militari en déplaçant arbitrairement les salariés de la CDC.

Elle n'empêche pas non plus la prise de participation dans des entreprises sans contrepartie en matière d'emploi, puisqu'elles continuent à licencier...pour mieux rentabiliser le fonds souverain de Nicolas Sarkozy ?

La CGT rappelle au Directeur Général de la CDC que les personnels de l'établissement public ne quitteront pas la rue de Lille, parce que la Caisse c'est 56, rue de Lille et pas ailleurs ! Comme ont pu le constater ces prestigieux ou célèbres voisins du quartier, au fil des années, de Max ERNST à Karl MARX, en passant par Jacques LACAN ou Serge GAINSBOURG...

C'est ici, au 56 rue de Lille, que la CDC traça les plus beaux traits de son histoire au service du pays et de la République : du financement des écoles de Jules FERRY au creusement des canaux, en passant par les HBM puis les HLM, l'électrification du territoire ou encore la construction des gares ferroviaires ...

C'est ici que siège la Commission de surveillance, à l'ombre du parlement situé à quelques encablures ... que diront les parlementaires, protecteurs de notre autonomie et de notre statut, si demain ils ne croisent plus que des agents du FSI quand ils siégeront en Commission de surveillance ?

C'est là que le comité de libération de la CDC, intégré au Conseil National de la Résistance et piloté par la CGT, arrêta le Directeur Général de l'époque, Henri DEROY.

C'est là que, pour la première et la seule fois de son histoire, un directeur général de la CDC, François Bloch-Lainé, participa à une assemblée générale des personnels pour protester contre le putsch des généraux d'Alger...

Collaborer étroitement avec le Fonds Stratégique d'Investissement au point de déporter les encombrants personnels de la CDC, c'est une trahison envers notre histoire, nos missions et l'ensemble des agents de notre établissement.

Contact : Jean-Philippe Gasparotto – 06.07.94.11.20

Syndicat CGT de l'Établissement Public CDC - 56 rue de Lille, 75356 Paris 07 SP